

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles de l'école publique FORCE OUVRIERE des Bouches du Rhône

13, rue de l'Académie 13001 MARSEILLE Tel. : 04.91.00.34.22 Fax. : 04.91.33.55.62 Port : 07.62.54.13.13 contact@snudifo13.org www.snudifo13.org

inFO Mail N°28 - 15 février 2013 - Préparation de la carte scolaire 2013

CARTE SCOLAIRE 2013 On est loin du compte!...

Groupe de travail CTSD (mercredi 13 février)

Le groupe de travail « carte scolaire » s'est réuni mercredi 13 février. Monsieur le DASEN y a présenté son projet de carte scolaire pour la prochaine rentrée.

Nous observons que cette carte scolaire contraste avec celles des années précédentes puisqu'elle présente – et c'est assez rare pour le souligner - une dotation positive.

Pour autant, ce n'est pas les **144 postes attribués à notre département** qui vont compenser la perte de 285 postes depuis la carte scolaire de 2008 !

La préparation de la rentrée 2013 se fait donc dans le cadre du projet de loi de « Refondation de l'Ecole » en préconisant 3 axes d'attribution au niveau national :

- La scolarisation des enfants de moins de 3 ans,
- Dispositif « plus de maîtres que de classes »
- L'accueil des nouveaux élèves et le renforcement du remplacement

Pour Force Ouvrière, ces 3 axes détournent une partie des réels besoin des écoles, ce qui n'est <u>pas acceptable</u> pour FO et une majorité des enseignants en grève le 12 février !

Ce qu'envisage le Directeur académique...

Dans les Bouches du Rhône, sur les 144 postes prévus, <u>seuls 72</u> seraient des postes « classes » avec des enseignants titulaires, alors que le département accueillera plus de 1500 élèves en plus (prévision).

Les 72 restants seront attribués aux 216 Master 2 qui n'auront passé qu'une partie du concours 2013 (stagiaires contractuels!) et qui seront affectés, pour moitié, sur des postes de décharge de direction et des postes de brigade formation continue.

Détail du proiet du DASEN :

- > 10 postes pour la scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- > 3 postes « classe passerelle 2 ans »
- > 8 postes E « réouverts »
- > 10 postes ASH (14 ouvertures et 4 fermetures)
- > 8 postes PARE (dispositif « plus de maîtres que de classes »)
- 4 postes brigade stage ASH
- 2 postes décharge de direction supplémentaire
- 2 postes de nouveaux CPC
- > 36 postes brigades FC (Master 2)
- > 53 ouvertures de classes
- 48 fermetures de classes

En outre, le DASEN s'accorde 41 ouvertures conditionnelles pour la rentrée de septembre, sur comptage effectif des IEN, malgré des seuils d'ouverture vérifiées !

Cette situation n'est pas acceptable pour FO puisqu'elle déstabilise les conditions de la rentrée pour les équipes dans les écoles concernées.

Compte rendu de l'audience auprès du DASEN (jeudi 14 février) :

Un calendrier précipité :

La FNEC FP FO a adressé un courrier au DASEN afin de dénoncer le calendrier des opérations de carte scolaire qui contraint le travail des délégués du personnel en n'accordant qu'une journée entre le groupe de travail et la tenue du CTSD pour vérifier les documents et contacter les écoles concernées par des mesures de carte scolaire. Nous avons demandé à revenir à un délai d'au moins huit jours entre les deux instances.



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles de l'école publique FORCE OUVRIERE des Bouches du Rhône

13, rue de l'Académie 13001 MARSEILLE Tel. : 04.91.00.34.22 Fax. : 04.91.33.55.62 Port : 07.62.54.13.13 contact@snudifo13.org www.snudifo13.org

<u>Réponse du DASEN</u>: il regrette ce calendrier contraint par les vacances et le début des opérations du mouvement.

Les seuils

La FNEC FP FO a demandé à ce qu'on revienne aux seuils d'ouverture et de fermeture de l'année 2011, confirmant la promesse faite par le DASEN aux organisations syndicales lors du CDEN de septembre.

<u>Réponse du DASEN</u>: il confirme cette décision importante qui va lui permettre d'éviter des fermetures et d'ouvrir davantage de classe pour la prochaine rentrée. Il nous a d'ores et déjà confirmé que la situation de 6 à 8 écoles seraient revues automatiquement avant le CTSD de vendredi.

Postes spécialisés E et G

La FNEC FP FO a constaté le faible nombre de poste E « réouverts » face aux 75 postes supprimés (E et G) l'an passé. Nous demandons le rétablissement de tous les postes E et G et de psychologues scolaires afin de reconstituer des réseaux d'aide efficaces.

<u>Réponse du DASEN</u> : il confirme son choix pour les maîtres E et invite les collègues à « faire le deuil des maîtres G » !

Nous refusons cette orientation qui viserait à remplacer les missions des RASED par les maîtres PARE.

► Postes fléchés langues

La FNEC FP FO s'oppose à ces postes « à profil », qui restreignent le droit à la mutation **Réponse du DASEN** : pas de réponse

▶ Utilisation des classes GS/CP

La FNEC FP FO a constaté que des ouvertures en maternelle, lorsque le seuil le permettait, ont été refusées et « économisées » par la création de GS/CP dans l'élémentaire du même groupe scolaire. Cette situation est préférée d'un point de vue pédagogique par de nombreux IEN. Nous refusons cette solution qui permet d'éviter des ouvertures de classes.

Réponse du DASEN : pas de réponse

► Défense des dossiers individuels d'école

La FNEC FP FO a présenté et a défendu l'ensemble des dossiers que les collègues nous ont adressés. Le DASEN a accepté de revoir certaines situations d'ici le CTSD de vendredi 15 février.

Pour FO, il apparaît clairement que les annonces de créations de postes, fort médiatisées, sont loin de permettre de faire face aux urgences de la prochaine rentrée.

Le SNUDI-FO 13 a déposé un préavis de grève pour toute la période de la carte scolaire de manière à couvrir les actions engagées par les collègues pour :

- l'ouverture de toutes les classes nécessaires.
- ▶ le maintien des classes menacées de fermeture,
- ▶ le maintien des TR/BD/ZIL sur leur poste et la création de postes de titulaires remplaçants nécessaire
- ▶ le rétablissement des postes de maîtres E et G et de psychologues scolaires pour les RASED et les départs en stages correspondants

Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE 07.62.54.13.13 ou 06.13.71.37.25 ou 06.20.76.11.87

Rejoignez le FO, le syndicat libre et indépendant des gouvernements quels qu'ils soient !

FO le syndicat qui défend vos droits!

Téléchargez ICI le bulletin de syndicalisation

66% déductible des impôts ou

NOUVEAU! en crédit d'impôts pour les non imposables.